

Vous avez dit « précarité » ?

Joseph Cacciari, Agathe Petit

Texte intégral

La « précarité » comme problème sociologique

Le terme de « précarité » a déjà une longue histoire dans le champ politique français. Son introduction remonte au moins aux années 1970 (Vultur, 2010). La première apparition opérationnelle de la notion dans le sillage des politiques publiques se dessine avec le rapport Oheix (1981), puis le rapport Wresinski (1987). Ce second document s'inscrit dans la continuité du premier et présente la « précarité » à partir des mêmes représentations sociales, adossant principalement le terme aux difficultés économiques issues de la fragilisation du salariat et de l'incertitude quant à l'avenir de l' « insertion sociale » pour certaines populations. Il est néanmoins déjà question dans ce texte des « précarités » et non seulement d'une « précarité » tournée vers le monde du travail et du salariat. Le rapport Wresinski inspirera la loi sur le Revenu minimum d'Insertion et les interventions sociales qui lui seront associées par la suite, malgré tout essentiellement polarisées vers le retour à l'emploi des populations fragilisées.

L'introduction du terme de « précarité » dans le champ des sciences sociales, est presque concomitante. Il est possible d'en dater l'apparition à partir des recherches d'Agnès Pitrou (1978b) à partir des solidarités familiales. Mais ce n'est qu'à la fin des années 1980 que les sciences sociales (Paugam, 1991 ; Castel, 1995 ; notamment) accompagneront, précéderont et, parfois, discuteront l'avènement de la « précarité » dans les champs politique et social de manière soutenue. Ces recherches mettront notamment en avant la « montée des incertitudes sociales », selon l'expression de Robert Castel (2009), afin de poser la question du rapport qu'entretiennent les individus au présent et à l'avenir dans le contexte de la crise du salariat. *Volens nolens*, ces recherches participeront à légitimer ce terme comme une catégorie du monde social, lui offrant la qualité de « notion sociologique ».

Par la suite, la « précarité » a continué de mobiliser les chercheurs et son pendant en tant que catégorie d'intervention, les acteurs du travail social et de l'action publique, s'institutionnalisant à la fois comme catégorie politique et une notion de la recherche. À ce double titre, elle peut être considérée comme une notion frontière où se rencontrent chercheurs et acteurs de terrain

dans le champ de l'intervention sociale ou politique et au sein du monde de la recherche. Néanmoins, comme l'ont souligné Patrick Cingolani (2006) et Maryse Bresson (2010) dans des ouvrages de synthèse, l'avènement de la notion de « précarité » n'est pas indépendant de luttes sociales¹ ayant pour objet la définition légitime de certains problèmes sociaux à des fins d'actions, c'est-à-dire qu'elle est une notion construite pour simplifier le réel afin d'agir sur lui (Neveu, 2015). Dans cette acception, il s'agit d'une frontière contestée entre le monde de la recherche et le monde de l'intervention publique. Dire cela, c'est suggérer que l'« invention » de la notion de « précarité » et son institutionnalisation comme catégorie ordinaire du monde social pourraient poser un problème de posture tant aux chercheurs qu'aux acteurs de terrain. Pour le chercheur, cette notion, ou catégorie, est un problème parce qu'il risque d'être confronté à une alternative que l'on peut décrire comme suit : soit il est enfermé dans l'évidence normative de la notion, soutenue par un ensemble d'acteurs, de discours, de pratiques, de manières d'agir ou de penser institutionnalisées à partir d'elle (comme les dispositifs d'action sociale qu'il rencontre au cours de ses recherches) ; soit il a lui-même intérêt en l'existence de la catégorie et elle constitue le point de départ de sa recherche. Pour l'acteur de terrain, la notion ou catégorie de « précarité » est potentiellement un problème parce qu'il est pris dans la tension suivante : la contester comme catégorie pertinente pour penser les situations, cela peut entraver son action quotidienne et conduire à ne plus se faire comprendre tant l'évidence sociale de la notion est aujourd'hui profondément assise ; l'accepter, ce serait en quelque sorte se priver d'une réflexion renouvelée sur la question des inégalités sociales et de la pauvreté au XXI^e siècle. Il est évident que les positions ne sont pas aussi tranchées et simplistes et il y a plutôt lieu de lire l'usage de la notion de « précarité » comme une échelle où le curseur se déplace en fonction des situations sociales ou des objectifs de la recherche.

On peut retenir de tout cela que l'une des principales difficultés auxquelles nous confronte cette notion est celle de sa plasticité et de son caractère contesté dès lors qu'il s'agit de penser le monde social ou d'agir sur lui. On ne peut ainsi que s'interroger sur son statut, par exemple en matière de recherche : est-elle une catégorie d'analyse, un terme du langage indigène, une variable à étudier, etc. ? Il y aurait lieu de constamment le préciser. Une compilation d'articles consacrés à la « précarité » dans la revue en ligne *SociologieS* (2010, 2011) montre, par exemple, toute la variété d'approches possibles à partir de cette catégorie. Ce débat interroge *in fine* l'ambivalence de cette notion, tour à tour concept « fantôme » (Vultur, *op. cit.*), « concept parmi d'autres » (Gauthier, 2010) pour désigner un phénomène social comme celui de la situation de la jeunesse ou, encore, catégorie d'analyse des normes d'emploi (Bresson, 2011). Malgré cette plasticité (une mollesse notionnelle commode ?) la « précarité » s'est pourtant imposée tant dans le champ politique que scientifique. C'est elle aussi qui a conduit de nombreux chercheurs (par exemple : Barbier, 2005 ; Eckert, 2010) à interroger cette étrange fortune que la notion a

¹ Il est évident que la catégorie de « précarité » n'échappe pas à ce processus très bien documenté par les sciences sociales. Pour d'autres exemples du contexte français et proches du propos développé ici, on peut se référer au travail de Bernard Lahire sur l'illettrisme (1999) ou à celui de Florian Charvolin sur l'environnement (2003).

connue dans le contexte français, ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres pays proches. Le débat à propos de la « précarité » reste donc entier dans les années 2010.

Si l'on s'appuie sur tous ces travaux liés à la « précarité » on peut aisément déduire que cette notion-catégorie se présente finalement comme utile pour penser un certain nombre de configurations sociales, mais ni nécessaire, ni suffisante pour comprendre, en fin de compte, les processus sociaux qui président à l'avènement de ces configurations. Elle s'impose en introduisant une forme de pensée de l'incertitude généralisée (Bresson, 2011, p. 7), euphémisant par-là les rapports sociaux conflictuels et les divisions sociales de classes, de genre et de racialisation, aux origines de ces incertitudes. Il y aurait ainsi lieu de la considérer uniquement « comme un révélateur de transformations sociales durables » (*Ibid.*), notamment dans le champ de l'intervention politique, et non comme une réalité *nécessaire*. Ces « obstacles » engendrés par l'usage de la notion-catégorie de « précarité » ont largement été traités par la sociologie au cours des années 1990-2000. Une réactualisation du questionnement paraît néanmoins utile dans le contexte actuel, celui du bouleversement tant du salariat que de l'action sociale suite à la crise économique de 2008, dont les effets se font encore aujourd'hui sentir. Ces bouleversements entraînent, d'une part, la croissance d'un rapport toujours plus incertain à l'anticipation de l'avenir, particulièrement pour les classes populaires, un accroissement de l'inégale distribution des ressources économiques et sociales et, enfin, l'émiettement et la standardisation de la prise en charge de difficultés socio-économiques par les institutions de l'État dans un temps de croissance forte des publics demandeurs, notamment dans le champ de l'action sociale, lieu privilégié d'influence de cette notion-catégorie.

La catégorie de « précarité », un analyseur du social à analyser

Cette réactualisation du questionnement au sujet de la « précarité » apparaît d'autant plus pertinente dans ce contexte que son efficacité sociale est forte, comme on l'a déjà souligné. En effet, bien qu'il s'agisse là (et personne à notre avis n'en est dupe) d'une « invention », ses effets, en tant que catégorie d'action publique et que notion influente sur les manières de décrire la réalité et de qualifier les états de choses n'en sont pas moins bien réels. Aussi, les manifestations qu'on lui prête s'incarnent-elles concrètement dans certaines expériences sociales requalifiées à travers elle, notamment en termes d'étiquetage des populations et des problèmes sociaux (Becker, 1985), de configuration de la réponse publique, mais aussi dans les rapports entretenus par les individus avec les institutions qui ont à les prendre en charge (Paugam, 1991).

Cette réactualisation du questionnement ne peut cependant s'opérer en prenant comme point de départ la notion ou la catégorie d'action publique de « précarité » elle-même. Il y a en réalité lieu qu'elle serve de balise pour suivre à la trace les phénomènes qu'elle tend à la fois à recouvrir et, parfois, à euphémiser. C'est sur la notion de « précarité » même, finalement, que l'investigation peut porter avec le plus de profit, c'est elle que l'on devrait éclaircir et non

l'inverse. Il est aussi possible d'y travailler en examinant les manières dont elle est mobilisée en situation ou les moments où elle apparaît contestée.

Ce dossier thématique souhaite contribuer à éclairer toutes ces dimensions et interrogations.

C'est à la suite d'une journée d'étude co-organisée par le Laboratoire méditerranéen de sociologie (Aix-Marseille Université, CNRS, UMR7305) et l'Institut régional du travail social PACA et Corse, qu'a émergé l'idée de ce dossier. Les discussions de cette journée consacrée à la « précarité énergétique » ont permis de mesurer quelques-uns des malaises suscités par cette catégorie « précarité », tant dans le monde de la recherche que dans celui de l'action sociale. La revue *Sciences et actions sociales*, partenaire de cette journée, a alors proposé d'entamer une réflexion plus large à travers la publication d'un dossier et de remettre la précarité « en examen », d'en actualiser la problématisation.

L'objectif de cette démarche s'est d'emblée imposé comme pluriel. Il s'agit, tout d'abord, d'observer les usages de la notion, dans différents champs de pratique sociale, de les comparer, afin de définir le périmètre qu'elle recouvrait au bout du compte, comment elle en vient parfois à désigner des situations tout à fait différentes. En second lieu, l'ambition consiste à resituer précisément les contextes et rapports sociaux dans lesquels la notion-catégorie de précarité est mobilisée ou instrumentalisée. En troisième lieu, il y a une volonté d'interroger la manière dont l'émergence d'une pensée généralisée des problèmes sociaux sous l'angle de la « précarité » a conduit à une mutation de l'action sociale et à la compréhension du social. Enfin, en poussant la logique du raisonnement jusqu'à son terme, tout en étant quelque peu « provocateur », le but est d'étudier la possibilité et la pertinence de se débarrasser, au moins dans certaines situations, de cette notion et de la catégorie d'action publique qui en découle afin de repenser à la fois l'action sociale et les recherches en sciences sociales face aux mutations de la société contemporaine et aux difficultés de certaines catégories de la population. Il n'est pas certain que tous ces objectifs soient atteints. Néanmoins, les six contributions réunies ici participent au débat complexe sur la précarité et n'ont bien évidemment pas la prétention de le clôturer.

Les « précarités » soumises à un examen pluriel

Les articles qui composent ce dossier mettent « la précarité » à l'épreuve dans différents domaines du social : emploi, éducation, alimentation, consommation d'énergie, protection de l'enfance ; et différents autres contextes sociaux. La perspective internationale est également au programme puisque deux articles proposent de sortir des frontières françaises (Mottet ; Khalil et Zouhairi). Une place a aussi été donnée à des recherches en cours, mobilisant des matériaux originaux sur la question de la précarité. Trois articles sont ainsi proposés par des doctorants en cours de thèse (Bayle ; Cacciari; Josua). Ils s'appuient sur des matériaux variés : des observations ethnographiques des marchés alimentaires « à la sauvette », une analyse d'archives de dossiers sociaux d'aide financière pour le paiement des impayés d'énergie, des

entretiens croisés avec une analyse documentaire autour de l'appropriation de la notion de précarité par les organisations patronales et les organismes collecteurs.

Dans la pratique, Jamal Kallil et Abdallah Zouhairi examinent dans un premier article la pertinence et l'universalité du concept de précarité pour penser les situations d'emploi. Les auteurs y soulignent la fragilité de la notion-catégorie en liant celle-ci aux contextes nationaux des situations qu'elle cherche à décrire en la matière. Dans la seconde contribution, Geneviève Mottet rend compte de l'émergence de la précarité comme catégorie d'action publique en matière d'éducation et de son instrumentalisation au service de politiques discriminantes. Pour cela, elle analyse l'évolution des politiques éducatives en Suisse, à Genève en particulier. La comparaison que propose Josua Gräbener dans le troisième article, porte sur la formation professionnelle continue en France et en Italie. Cet article témoigne d'une double instrumentalisation de la catégorie de précarité par les organisations syndicales et les forces politiques pour produire des dispositifs et légitimer des réformes, articulant celle-ci avec le développement de la notion d'employabilité. Le quatrième article, signé Lionel Clariana, s'intéresse, lui, aux liens entre précarité sociale et protection sociale, tout en montrant comment la précarité est structurellement entretenue pour gérer des populations plutôt que pour résoudre de manière équitable des problèmes sociaux. À partir d'une enquête de terrain portant sur les difficultés en matière de consommation d'énergie, la cinquième contribution, proposée par Joseph Cacciari, déconstruit une lecture de ces difficultés en termes de « précarité énergétique » pour les réinscrire au cœur d'inégalités socialement structurées en termes de conditions de vie et de logement. Enfin, le dernier texte de Gautier Bayle, examine de près le vécu de la précarité. À partir d'une approche ethnographique de marchés à la sauvette, l'auteur s'éloigne de la réduction et du misérabilisme associés à la notion de précarité. Il reconstruit dès lors le problème de la « précarité alimentaire » en montrant comment les individus vivent leur situation en termes de rapports conflictuels et de défiance aux institutions, tout en manipulant leur statut et les catégories dans lesquelles ils sont assignés.

On peut retenir de toutes ces contributions que la notion-catégorie de « précarité » est à la fois un levier et un obstacle, pour la pensée autant que pour l'action. Plus encore, les textes proposés dans ce numéro mettent en exergue son caractère trop parcimonieux pour saisir le social *en-train-de-se-faire*, aussi bien que pour agir sur lui. En ce sens, « la précarité » apparaît comme une notion « économique » car elle amène à négliger un effort de pensée qui permettrait de saisir de manière plus conséquente les structures sociales de production des configurations envisagées à travers elle. Du point de vue de l'analyse sociologique, finalement, il resterait à relégitimer ou, pourquoi pas à inventer, des manières alternatives de penser et décrire la question sociale contemporaine, notamment parce qu'à travers la précarité si la problématique « socio-économique [...] est de retour dans les schèmes explicatifs, elle ne

questionne plus pour autant les inégalités sociales qui les créent, mais bien plus la manière de gérer les populations concernées par les problèmes de cet ordre » (Bayle, dans ce dossier).

Bibliographie

Barbier J.-C., 2005, « La 'précarité', une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n° 2, p. 351-371.

Becker H. S., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, éd. Métailié.

Bresson M., 2010, *Sociologie de la « précarité »*, Paris, éd. Armand Colin.

Bresson M., 2011, « La précarité : une catégorie d'analyse pertinente des enjeux de la norme d'emploi et des situations sociales « d'entre-deux » », *SociologieS (en ligne), Débats, La précarité*, mis en ligne le 11 avril 2011, URL [<http://sociologies.revues.org/3421>].

Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, éd. Fayard.

Castel R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections et montée de l'individu*, Paris, éd. du Seuil.

Charvolin F., 2003, *L'invention de l'environnement*, Paris, éd. La Découverte.

Cingolani P., 2006, *La « précarité »*, Paris, éd. Presses universitaires de France.

Conseil économique et social, 1987, *Grande pauvreté et « précarité » économique et sociale*, Paris, La documentation française (rapport « Wresinski »).

Eckert H., 2010, « Précarité » dites-vous ? », *SociologieS (en ligne), Débats, La « précarité »*, URL [<http://sociologies.revues.org/3285>].

Gauthier M., 2010, « La précarité au Québec : un concept parmi d'autres pour parler des jeunes », *SociologieS (en ligne), Débats, La précarité*, mis en ligne le 11 avril 2011, URL [<http://sociologies.revues.org/3443>].

Lahire B., 1999, *L'invention de l'illettrisme : rhétoriques publiques, éthique et stigmates*, Paris, éd. La Découverte.

Neveu É., 2015, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, éd. Armand Colin.

Oheix M., 1981, *Contre la pauvreté et la précarité. Soixante propositions*, Rapport au ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, Paris, éd. La Documentation Française.

Paugam S., 1991, *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, éd. Presses Universitaires de France.

Paugam S., 1993, La société française et ses pauvres, Paris, éd. Presses Universitaires de France.

Paugam S., 2000, Le salarié de la précarité, Paris, éd. Presses Universitaires de France.

Pitrou A., 1978a, Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui, Toulouse, éd. Privat.

Pitrou A., 1978b, La vie précaire, des familles face à leurs difficultés, Paris, CNAF.

Revue Sociologies (en ligne), Débats, La « précarité » [<http://sociologies.revues.org/3283>].

Vultur M., 2010, « La « précarité » : un « concept fantôme » dans la réalité mouvante du monde du travail », Sociologies (en ligne), Débats, La « précarité », URL [<http://sociologies.revues.org/3287>].

Wresinski J., 1987, Grande pauvreté et précarité économique et sociale, Avis et Rapport du Conseil Economique et social français, J.O. n°6.

Pour citer cet article

Référence électronique

Joseph Cacciari, Agathe Petit, "Vous avez dit « précarité » ?", Sciences et actions sociales [en ligne], N°3 | Date, mis en ligne le 29 janvier 2016, URL : <http://www.sas-revue.org/index.php/26-n-3/articles-n-3/51-vous-avez-dit-precarite>

Auteur

Joseph Cacciari

Doctorant en sociologie

Aix-Marseille Université, Laboratoire méditerranéen de sociologie (UMR 73 05, CNRS)

cacciarijo@gmail.com

Agathe Petit

Docteure en anthropologie sociale de l'EHESS

Institut régional du travail social Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

agathe-petit@irts-pacacorse.com

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors